



Nom :

## **Convention Gestion des paies & Déclarations sociales**

### **Formule intégrale comprenant :**

- Etablissement des bulletins de paies (Plusieurs possibilités d'envoi : par mail en fichier global, par mails séparés directement aux salariés, sur un cloud personnel du salarié)
- Contrats de travail des salariés **fourniture d'un modèle (Idem CUI/PEC)**
- Documents de fin de contrat (Attestation Pole emploi, certificat de travail et reçu STC)
- Gestion des arrêts de travail : attestations maladie – maternité – accident du travail.
- Déclarations sociales (Urssaf, Pole emploi, retraite, prévoyance) sur Net Entreprise format DSN (Traitement des 12 DSN de janv. à décembre : forfait de 54 € HT/an)
- Déclaration fiscale annuelle par salarié
- Editions des écritures comptables (+ fichier export)
- Editions / exports par gestion analytique
- Déclaration annuelle formation professionnelle (Uniformation)
- Gestion ordre des virements de salaires (fichier export)
- Etablissement d'ers déclarations préalables à l'embauche (DPAE)
- Gestion PAS.

Coût forfaitaire unitaire **par bulletin de paie qui inclut l'ensemble des prestations indiquées ci-dessus :**

<b>Formule intégrale 2026</b>	<b>Tarifs HT</b>
De 1 à 5 bulletins par mois	16.64€
De 6 à 9 bulletins par mois	14.31 €
De 10 à 14 bulletins par mois	11.63 €
Au-delà de 14 bulletins par mois	10.87 €

- Facturation mensuelle, éditée le mois suivant  
(Prélèvement possible selon votre choix)

Frais création du dossier / affiliation : 46€ HT

## **■ Eléments courants non facturés :**

- Simulation de paie
- Modification de paie
- Duplicata de paie / réédition de paie
- Création fiche nouveau salarié
- Traitement analytique des paies/éditions
- Fourniture des attestations de compte à jour

## **■ Obligations :**

Entre le 15 et le 30 de chaque mois, le client s'engage à communiquer à Ogaca paie par télécopie, courrier ou courriel l'ensemble des éléments variables de paie. (Tickets restaurant, heures supplémentaires ou complémentaires, primes, absences maladie....)

L'Ogaca paie s'engage à transmettre les bulletins de paie et récapitulatifs mensuels dans un délai **maximum de 2 à 3 jours** suivant réception de vos indications.

Les déclarations de charges sociales et déclarations annuelles de salaires vous seront adressées à temps de façon à ce que vous puissiez respecter les délais de règlements et de dépôts impartis. (Si vous utilisez le prélèvement, vous recevrez environ 10 jours à l'avance copie de l'ensemble des DSN déposées sur Net Entreprises)

## **RGDP / Ogaca Paie s'engage à :**

- traiter les données uniquement pour les seules finalités qui font l'objet de la sous-traitance
- traiter les données conformément aux instructions documentées du responsable de traitement.
- garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent devis
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du présent devis
- s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
- reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut

## **■ Autres informations**

La facturation interviendra chaque début du mois suivant traitement de la paie. Le tarif paie est révisable chaque année.

La présente convention est établie pour une période de 12 mois à compter de la date de signature et est renouvelable par tacite reconduction. Le client conserve un droit de résiliation, **applicable à tout moment** et s'engage à en informer Ogaca Paie **15 jours** avant la date souhaitée du retrait.

**Proposition faite en deux exemplaires** dont un seul est à nous retourner signé avec la mention « Bon pour accord ».

Fait à , le

## **Signatures :**

**I'OGACA Paie**

Monsieur Marc HARTSTREISEL  
Gérant

**Pour employeur**